

Exécution administrative et financière des marchés publics

THE122PMP22

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchrone

Inscrivez-vous au moins 2 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Connaître les conditions d'exécution d'un marché public et vérifier sa bonne réalisation
- Procéder à l'exécution financière d'un marché
- Cotraitance et sous-traitance
- Modifications du marché
- Gérer les différends liés à l'exécution

Public Visé

Praticiens réguliers ou occasionnels ayant une connaissance de base des marchés publics : Services marchés/achats, services financiers, services gestionnaires du besoin

Objectifs pédagogiques

Connaître les conditions d'exécution d'un marché public et vérifier sa bonne réalisation

Procéder à l'exécution financière d'un marché

Cotraitance et sous-traitance

Modifications du marché

Gérer les différends liés à l'exécution

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique
- Illustration par des exemples et des cas pratiques
- La démarche du formateur insiste sur la mise en pratique professionnelle
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Formateur spécialiste des marchés publics

Pré Requis

- Maîtriser les bases des marchés publics, niveau débutant et confirmé

Parcours pédagogique

• Introduction : Enjeux de l'exécution des marchés publics et les sources juridiques applicables

• Formalisme exécutoire du marché et des prestations à réaliser :

- Identification des pièces, des clauses d'exécution et des formulaires d'exécution des marchés publics
- Notification du marché avant tout commencement d'exécution
- Contrôles à opérer sur la situation du titulaire pendant l'exécution du marché
- Documents d'exécution : bons de commande, ordres de service
- Marchés à tranches : conséquence du non-affermissement

• Cadre général de la comptabilité publique et vérifications financières :

- Principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable public
- Pièces justificatives de paiement

• Prix et modalités d'évolution

- Différentes formes de prix
- Evolution des prix : actualisation et révision

• Clauses financières du marché

- Garanties apportées par le titulaire
- Financement bancaire des entreprises : cession de créance, nantissement
- Modalités de règlement du marché : avances, acomptes, décomptes, solde...
- Délai global de paiement et les intérêts moratoires

• Groupements d'entreprises et sous-traitance

- Groupements solidaires et conjoints et la responsabilité de leurs membres
- Acceptation et l'agrément des sous-traitants
- Paiements des cotraitants et des sous-traitants

• Modifications des marchés en cours d'exécution

- Nouveau régime des modifications
- Marchés complémentaires

• Suivi de l'exécution du marché

- Vérification du service fait : admission/réception, ajournement, rejet, réfaction
- Pénalités de retard et les clauses incitatives
- Suivi du titulaire : les clés pour assurer une exécution performante du marché

• Résiliation et différends liés à l'exécution

- Résiliation du marché

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
 - **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.
- Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Réfèrent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

14.00 Heures
2 Jours

Effectif

De 4 à 14 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) :	1 180.00
Inter Adhérent (Par personne) :	1 100.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org